

ANDate de convocation
16/03/2026

Date d'affichage
16/03/2026

Nombre de conseillers

En exercice 27

Présents 27

Votants 27

Acte rendu exécutoire
après transmission
électronique

Le Conseil Municipal de la Ville de Mamers s'est réuni le vendredi 20 mars 2026 à dix-sept heures trente au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Frédéric BEAUCHEF, Maire sortant, en session ordinaire pour l'installation du nouveau conseil municipal, suite aux élections municipales ; la présidence a ensuite été assurée par le doyen des conseillers municipaux, Monsieur EVRARD Gérard pour l'élection du maire, puis par Monsieur BEAUCHEF Frédéric, élu maire de la Ville de Mamers.

Présents :

Monsieur BEAUCHEF Frédéric, Jérôme DELAUNAY, Sandrine PLESSIX, Romuald SAUSSE, Virginie ANDRY, Hervé FRELON, Sophie MARDEYA, Gérard EVRARD, Régis PAUMIER, Valérie CHAUVIN, Sylvie AUBRY, Odile DESLAIS, Vincent MAILLIART, Annie HOGER, Yohann BOIVIN, Magali LOUALT, Christophe PIERREDON, Martine CHARON, Michel Le MEN, Sylvie DELORME, Benjamin HERVE, Murielle BERTRAND, Emmanuel GOURDEAU, Sylvie LUSSON, Rabbi KOKOLO, Marie-Noëlle LEROI, Bernard LEAUTE

Absents et excusés: sans objet

Absents ayant donné pouvoir : sans objet

Monsieur Yohann BOIVIN a été désigné secrétaire de séance.

Objet : Indemnités des élus – majoration chef lieu d'arrondissement

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L2123-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et en particulier son alinéa numéro prévoyant une majoration possible des indemnités des élus du fait que la Commune est chef-lieu d'arrondissement à hauteur de 20 %,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide d'appliquer une majoration de 20 % pour chef-lieu d'arrondissement sur le montant des indemnités du maire et des adjoints approuvées par délibération n° 2026/018.

Le tableau suivant récapitule les indemnités aux élus, compte tenu de cette majoration.

Le tableau suivant présente les indemnités aux élus.

Elus			% de l'indice brut terminal de la fonction publique
Monsieur	BEAUCHEF Frédéric	Maire	51
Monsieur	DELAUNAY Jérôme	1 ^{er} adjoint	20
Madame	PLESSIX Sandrine	2 ^{ème} adjoint	20
Monsieur	SAUSSE Romuald	3 ^{ème} adjoint	20
Monsieur	ANDRY Virginie	4 ^{ème} adjoint	20
Monsieur	FRELON Hervé	5 ^{ème} adjoint	20
Monsieur	MARDEYA Sophie	6 ^{ème} adjoint	20
Monsieur	EVRARD Gérard	7 ^{ème} adjoint	20
Monsieur	PAUMIER Régis	Conseiller Municipal délégué	7

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Le Maire,




Frédéric BEAUCHEF (72600)